

Évaluation des idées et des projets sur la base des principes directeurs du triialogue des ressources

Mode d'emploi

Ce formulaire constitue un instrument d'évaluation des idées et des projets en ce qui concerne leur conformité aux principes directeurs de l'économie circulaire.

Il peut arriver qu'un principe directeur ne soit pas pertinent ou qu'il ne soit pas applicable (échelle de classement possible, par ex. : central **A** / limité **B** / aucun **C**).

Dans la colonne «Réalisation de l'objectif», sera mentionné dans quelle mesure un projet intègre le souci du principe directeur (échelle de classement possible, par ex. : à un degré élevé **A** / en partie **B** / peu ou pas du tout **C** / en contradiction **D**).

Attention: les sous-points pourraient être controversés.

Principes directeurs	Pertinence / Applicabilité par ex. centrale A / limitée B / aucune C	Réalisation de l'objectif par ex. dans une large mesure A / en partie B / peu ou pas du tout C / en contradiction D	Remarques
<p>Responsabilité individuelle 1</p> <p>L'économie et la société agissent de manière responsable et volontaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le sens de la responsabilité individuelle, l'économie et la société s'engagent pour une utilisation parcimonieuse des ressources. • L'État agit subsidiairement dans la gestion des déchets et se charge exclusivement des tâches que les privés ne sont pas à même de réaliser aussi bien et efficacement. • Si des interventions de l'État sont néanmoins nécessaires dans la gestion des déchets et des ressources en Suisse, alors ses interventions doivent être décidées sur la base de critères clairs et vérifiables. L'État observe de manière prévisionnelle les développements, intervient si nécessaire dans un rôle de coordinateur ou modérateur et veille à garantir avec des moyens appropriés la sécurité de la valorisation et de l'élimination des déchets. 			
<p>Concurrence loyale 2</p> <p>Le marché de la valorisation des déchets doit s'orienter vers une concurrence loyale entre les différents acteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des conditions-cadres identiques et fiables valent pour tous les acteurs du marché, privés ou étatiques. • Les processus de valorisation indispensables sont garantis à tout moment malgré la variabilité des prix des matières premières. • L'État crée, lorsque cela est nécessaires, les conditions garantissant l'élimination des déchets non valorisables dans le respect de l'environnement. 			
<p>Éviter la production de déchets 3</p> <p>La production de déchets est évitée autant que possible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un découplage entre la quantité de déchets et la croissance du PIB est visé. • Les incitations négatives conduisant à des déchets évitables, sont supprimées. • La réduction de la production des déchets ne doit pas conduire à une augmentation de l'impact global sur l'environnement. 			
<p>Économie circulaire 4</p> <p>Les matières premières circulent de façon optimale en circuits fermés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'optimisation de l'économie circulaire s'opère en priorité par la coopération étroite de tous les acteurs impliqués. • Les substances polluantes sont retirées du cycle de matière. • Si le cycle ne peut pas être fermé, une utilisation en cascades doit être visée. • Le développement de produit dans le sens d'une conception écologique est un facteur clé pour une économie circulaire optimale. 			

Principes directeurs	Pertinence / Applicabilité par ex. centrale A / limitée B / aucune C	Réalisation de l'objectif par ex. dans une large mesure A / en partie B / peu ou pas du tout C / en contradiction D	Remarques
<p>Responsabilité 5</p> <p>Les producteurs, consommateurs et autres acteurs sont responsables des impacts sur l'environnement des produits tout au long de leur cycle de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant assume la responsabilité pour son domaine dans le cycle de vie d'un produit, ce qui suppose une bonne coordination. • Les producteurs font tout leur possible pour que leurs produits puissent être durablement valorisés ou mis en décharge. Les informations correspondantes et requises sont à mettre à disposition du commerce de détail et des consommateurs. • Lorsque cela est opportun, des systèmes de recyclages assurent une valorisation optimale. • Pour les flux matériels pertinents pouvant être fermés en cycle, on examinera l'opportunité de solutions de branche facultatives. • Les consommateurs sont responsables de la bonne utilisation, gestion et élimination des produits. 			
<p>Matières premières et secondaires 6</p> <p>Les matières premières primaires et secondaires sont exploitées en Suisse de façon durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les matériaux de déconstruction sont traités et réintroduits dans le cycle économique. Des matériaux de construction minéraux conformes aux normes sont produits aussi bien à partir de sources primaires que secondaires. • De manière générale, l'utilisation de matières premières secondaires est favorisée par rapport à l'utilisation de matière premières primaires, ceci pour autant que cette préférence aille dans le sens d'une durabilité accrue. • Les normes de construction favorisent la mise en œuvre de proportions aussi élevées que possible de matériaux de construction secondaires dans les produits de construction. • En tant que maître d'ouvrage, les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction secondaires. 			
<p>Efficience et efficacité 7</p> <p>Les mesures visant à éviter et surtout à valoriser les déchets sont priorisées sur la base de leur efficience et efficacité économiques et écologiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'elles occasionnent des coûts économiques, les nouvelles mesures sont introduites en priorité là où elles entraînent un effet écologique maximal pour un coût minimal. • Les mesures déjà mises en œuvre sont examinées périodiquement quant à leur efficience et efficacité, et adaptées le cas échéant. • Le recyclage se fonde sur la recherche d'un optimum écologique et économique, et non pas sur des taux de recyclage. 			
<p>Transparence 8</p> <p>La transparence au niveau des flux de matières et des flux financiers constitue la base de toute optimisation des systèmes de gestion des déchets.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le financement a lieu selon le principe de couverture des frais par le pollueur/payeur. • Les taxes de financement et les taxes d'incitations sont indiquées séparément. • Les exploitants de systèmes financés par des taxes s'engagent à divulguer leurs flux de matières et flux financiers. 			

Principes directeurs	Pertinence / Applicabilité par ex. centrale ^A / limitée ^B / aucune ^C	Réalisation de l'objectif par ex. dans une large mesure ^A / en partie ^B / peu ou pas du tout ^C / en contradiction ^D	Remarques
<p>Qualité 9</p> <p>Des standards élevés sont respectés dans le cadre de la valorisation et du traitement des déchets.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La valorisation et le traitement des déchets s'opèrent en minimisant les effets néfastes et incommodes. • La poursuite du développement continu des systèmes de gestion s'opère conformément à l'état de la technique reconnu dans la branche. • Lors de l'élimination de déchets suisses à l'étranger, il convient de respecter des standards comparables à ceux en vigueur en Suisse. • La valorisation énergétique des déchets doit s'opérer en priorité en Suisse. 			
<p>Optimisation 10</p> <p>La conception et le développement des systèmes de gestion des déchets visent à optimiser les coûts, les bénéfices pour l'environnement et la satisfaction du client.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de gestion des déchets sont conçus de sorte à assurer une valorisation écologique d'une grande partie des déchets à un coût acceptable. • Les systèmes de gestion sont conçus dans toute la Suisse de sorte à être facilement compréhensibles et pratiques pour le remettant des déchets. • Les systèmes de gestion des déchets sont harmonisés. Au besoin, les régions limitrophes des pays voisins sont prises en compte dans la perspective d'harmonisation. • Les facteurs de succès importants pour un bon fonctionnement des systèmes de gestion des déchets sont la communication, l'information et la sensibilisation. 			
<p>Effet global 11</p> <p>Grâce à l'innovation et aux technologies de pointe, l'approche suisse de la gestion des déchets et des ressources a un effet de levier important sur le plan international.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Suisse exporte les technologies développées en matière de gestion des déchets et des ressources. • Les concepts, le savoir-faire et les technologies suisses de gestion des déchets et des ressources contribuent à apporter des solutions face aux défis globaux. • L'État s'engage pour des conditions-cadres propices à la réalisation de projets pilotes innovants. 			